

ce dernier effet. Il fixerait un droit maximum, mais ne nous lierait en rien à la question d'un droit minimum.

C'est en conformité de ces grands principes que j'appuie cette résolution. Je n'ai pas l'intention de faire un discours budgétaire en cette circonstance. Je suis heureux de répéter avec enthousiasme ce que mon honorable ami de Queen-et-Shelburne a si bien su exprimer lorsqu'il a dit que les deux nations ne s'entendraient que mieux si leur commerce était plus libre. Je félicite mon honorable ami de s'être prononcé ainsi, car il nous a fait entendre par là que la liberté du commerce international améliorerait beaucoup les relations de toutes les nations du monde.

Il a exprimé une grande vérité reconnue non seulement par les économistes, mais par les amis de l'humanité, c'est que pour rétablir la paix dans l'univers il n'y a pas de meilleur moyen que d'amener les nations à commercer entre elles. Un particulier, s'il est dans un état d'esprit normal, ne songera jamais à pénétrer dans la maison d'un bon client avec l'intention de le tuer. Au contraire, il lui souhaitera longue vie et prospérité, afin de continuer à négocier avec lui. La restriction imposée au commerce international, a dit mon honorable ami, par induction, est un mal. En général, toute restriction artificielle est de nature à faire du tort à l'homme. La liberté est un bien pour lequel on a raison de se battre. Et c'est pour la liberté que tant d'hommes ont sacrifié leur vie, dans l'histoire du genre humain. Au point de vue commercial, les deux nations n'auraient qu'à y gagner par l'augmentation de leur négoce.

Un mot encore. Quant à moi, et, je crois, certains de mes voisins partageront mon avis, je crois que cette résolution, contribuera très peu à abaisser les tarifs. J'espère qu'elle ne sera pas à la hauteur du zèle de l'opposition officielle au sujet du tarif. Il ne faut pas oublier que le monde ne cesse de progresser, et que nous sommes en 1921, et non en 1911. On n'oublie pas, j'espère, que depuis 1911, de grands événements se sont déroulés dans l'univers. On ne tardera pas à s'apercevoir que de grandes influences rapprochent les nations les unes des autres, parce que, s'il est une leçon que la guerre nous a apprise, c'est que les nations ne doivent pas se montrer indépendantes les unes des autres, se faire la lutte, mais bien de dépendre les unes des autres mutuellement. La guerre nous a appris que les nations, de même que les hommes, ne doivent pas vivre pour eux seuls. Je le répète donc, j'espère que cette résolu-

tion ne représente pas le zèle de l'opposition officielle relativement au tarif. En appuyant cette résolution, je suis convaincu que nous donnerons satisfaction aux citoyens de mon pays.

J'ai fait allusion tout à l'heure à mon honorable ami de Macdonald (M. Handers) et j'ai exprimé l'espoir que, vu ses opinions bien connues sur le tarif, il voterait en faveur de cette résolution. Je sais également que c'est le désir de mon honorable ami de Dauphin (M. Cruise). Il y a aussi mon honorable collègue de la partie sud-ouest de ma province, homme au cœur large, parfaitement renseigné sur l'Ouest, et qui ne craint pas les Américains. Je sais que mon honorable ami de Macleod (M. Shaw) n'a aucune peur des Américains. Il n'a jamais dit: "Pas d'échange ou de commerce avec les Yankees". Lui et moi, en 1911, nous nous sommes prononcés en faveur du commerce avec les Américains. Tandis que le monde a continué d'avancer, lui n'est pas resté en arrière.

Je vois mon honorable ami, le vaillant colonel qui représente Skeena (M. Peck). Nous avons siégé toute une nuit de cette semaine en différant d'avis sur une question. Il a mes sympathies, parce que, durant cette nuit, il a déclaré que le parti du pur libre-échange ne comprenait maintenant que deux membres, lui et moi. Je le prierai de prouver d'une façon tangible qu'il n'a pas fait là une simple profession verbale, mais qu'il approuve cette résolution de tout cœur.

Il y en a d'autres; je vois des députés de l'Ontario que l'on a appelés jusqu'à présent des conservateurs. J'allais oublier mon honorable ami de Bow-River (M. Halladay). Il est mon plus proche voisin dans l'Alberta. Je connais ses convictions, au fond, touchant le tarif. Quelle chose abominable après tout, que cette politique de parti! Si ces honorables députés voulaient se joindre au groupe libre, indépendant et progressiste de la Chambre, ils pourraient voter avec un parti un jour et avec celui là un autre jour, à leur gré, selon qu'ils croiraient une question juste ou non, sans souci de maintenir le Gouvernement au pouvoir, ou bien, — oserai-je le dire — de garder eux-mêmes leur mandat un peu plus longtemps. Mais, naturellement, cela est loin de leur pensée et je leur fais mes excuses. Tout de même, je supplie ces députés de se montrer conséquents au sujet du tarif. S'ils ont manifesté le désir d'appuyer la résolution, j'espère que le Gouvernement nous dira qu'il ne s'agit pas d'une question de cabinet et qu'il donnera à la Chambre car-